

PROGRAMME DE FORMATION

La défiscalisation immobilière passée au peigne fin

Cette formation a pour but de savoir s'orienter vers le dispositif qui convient à la situation fiscale actuelle et future du client, mais également d'en optimiser les paramètres et en sécuriser les avantages.

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	590 €
Prérequis:	• Connaissances de base en fiscalité du patrimoine, • Avoir une pratique du conseil patrimonial.
Objectifs:	• Comment proposer à vos clients des solutions de défiscalisation malgré : ◦ les très nombreuses contraintes (plafonnement global des niches fiscales, plafonnement de l'avantage), ◦ un environnement fiscal changeant des situations clients se complexifiant (international). • Sécuriser les avantages fiscaux obtenus, • Et optimiser leur sortie de régime ou leur revente.
Contenu pédagogique:	• Structure de l'IR et incidences de la défiscalisation • Plafonnement global des « niches fiscales • Quelle défiscalisation immobilière pour quel contribuable ? • Focus revenus fonciers, démembrement de propriété, déficits fonciers et « cosse ancien » • Focus « monument historique » • Focus « Malraux » • Focus « Pinel » et « Denormandie » • Focus synthétique sur la location meublée (LMP, LMNP, « Censi-bouvard »)
Heures réglementaires:	CGPI : Immobilier : 7 heures Notaires : 7 heures N° d'homologation CSN : 201900777 Experts-comptables : 7 heures

Format:

Présentiel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'evaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

